

AÉSIO ASSISTANCE

UN ACCOMPAGNEMENT
EN TOUTES CIRCONSTANCES
INCLUS DANS LE CONTRAT
DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Afin d'accompagner les salariés dans les moments qui peuvent fragiliser leur équilibre de vie, AÉSIO Assistance vous propose des solutions d'accompagnement concrètes et pensées pour les salariés et leurs familles dans la limite d'une seule garantie par évènement.



SOCLE AÉSIO ASSISTANCE

- Répondre aux besoins immédiats en cas d'immobilisation ou d'hospitalisation.
- Soutenir la parentalité.
- Faciliter le quotidien de l'aidant, pérenniser la relation aidant-aidé.
- Faire face à un décès et accompagner dans les démarches.
- Être source d'informations, de conseils, de soutien pour un quotidien serein.
- Épauler les entreprises sur site face aux événements traumatisants.



ASSISTANCE

RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS EN CAS D'IMMOBILISATION OU D'HOSPITALISATION

	Hospitalisation imprévue ou programmée	Immobilisation imprévue ou programmée	Chirurgie ambulatoire ou intervention chirurgicale comprenant 1 nuit	Traitement oncologique (chimiothérapie, radiothérapie, curiethérapie, immunothérapie ou hormonothérapie)
Conditions	> 2 jours	Immobilisation imprévue > 5 jours ou programmée > 10 jours	Suivie d'une immobilisation > 2 jours	Pathologies nécessitant traitement oncologique
Aide à domicile	✓ 6h sur 15 jours	✓ 6h sur 15 jours	✓ 6h sur 15 jours	---
Prise en charge des animaux domestiques	✓ 30 jours (300€ max)	✓ 30 jours (300€ max)	✓ 30 jours (300€ max)	---
Enveloppe de services	---	---	---	✓ 600€ par an
Services de proximité : coiffure à domicile, pédicure à domicile, portage des repas, livraison des courses, portage d'espèces.	✓ 1 fois	✓ 1 fois	✓ 1 fois	---
Conditions	---	Immobilisation imprévue > 2 jours	---	---
Services de proximité complémentaires : livraison de médicaments, accompagnement aux courses.	---	✓ 1 fois	---	---

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS (DE MOINS DE 16 ANS) OU ENFANTS HANDICAPÉS (Sans limite d'âge)

	Hospitalisation imprévue ou programmée	Immobilisation imprévue ou programmée	Chirurgie ambulatoire ou intervention chirurgicale comprenant 1 nuit	Immobilisation d'un enfant	Indisponibilité de la garde d'enfant
Conditions	> 2 jours	Immobilisation imprévue > 5 jours ou programmée > 10 jours	Suivie d'une immobilisation > 2 jours	Immobilisation imprévue ou programmée > 24h	Hospitalisation imprévue > 4 jours ou immobilisation imprévue > 5 jours
Déplacement d'un proche au domicile	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	---
Transfert des enfants chez un proche	✓ 1 billet A/R + accompagnateur	✓ 1 billet A/R + accompagnateur	✓ 1 billet A/R + accompagnateur	✓ 1 billet A/R + accompagnateur	---
Garde des enfants par un prestataire	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours
Conduite à l'école et retour au domicile des enfants	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours
Conditions	---	---	---	Immobilisation imprévue > 16 jours	---
Soutien scolaire à domicile (enfant accidenté ou malade)	---	---	---	✓ 10h par semaine	---

PRISE EN CHARGE DES ASCENDANTS

	Hospitalisation imprévue ou programmée > 2 jours	Immobilisation imprévue > 5 jours ou programmée > 10 jours	Chirurgie ambulatoire ou intervention chirurgicale comprenant 1 nuit. Suivie d'une immo > 2 jours	Immobilisation imprévue ou programmée > 24h	Hospitalisation imprévue > 4 jours ou immobilisation imprévue > 5 jours
Déplacement d'un proche au domicile	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R
Transfert des ascendants chez un proche	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R
Garde des ascendants à leur domicile	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours

SOUTENIR LA PARENTALITÉ

	Pendant toute la durée de la grossesse	Naissance ou adoption	Séjour en maternité	Grossesse pathologique	Naissance multiple ou grand prématuré
Conditions	---	---	> 5 jours	Avec immobilisation imprévue > 5 jours	---
Information médicale naissance	✓ Illimité	✓ Illimité jusqu'aux 6 mois de l'enfant	---	---	---
Acquisition des gestes 1^{er} enfant	---	---	✓ 4h au domicile	---	---
Aide à domicile	---	---	✓ 6h par jour pendant 15 jours	✓ 12h par jour pendant 15 jours	✓ 12h par jour pendant 15 jours
Prise en charge des animaux domestiques	---	---	✓ 30 jours (300€ max)	---	---
Services de proximité : coiffure à domicile, pédicure à domicile, portage des repas, livraison des courses, portage d'espèces.	---	---	✓ 1 fois	---	---
Prise en charge des enfants (de moins de 16 ans) ou enfants handicapés (sans limite d'âge) : déplacement d'un proche au domicile, transfert des enfants auprès d'un proche.	---	---	✓ billet AR (+accompagnateur dans le cas d'un transfert chez d'un proche)		
Garde des enfants	---	---	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours
Conduite à l'école et retour au domicile des enfants	---	---	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours	✓ 1 A/R par jour pendant 5 jours
Prise en charge des ascendants : déplacement d'un proche au domicile, transfert des ascendants chez un proche.	---	---	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R	✓ 1 billet A/R
Garde des ascendants à leur domicile	---	---	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours	✓ 8h par jour pendant 5 jours

REPONDRE AUX BESOINS SPECIFIQUES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

	Séjour en maternité	Déménagement ou changement emploi	Indisponibilité du chien guide (adhérent handicapé visuel)	Hospitalisation	Immobilisation	Chirurgie ambulatoire ou intervention chirurgicale comprenant 1 nuit	Décès de l'adhérent en déplacement
Conditions	> 5 jours	---	> 30 jours	Imprévue ou programmée > 2 jours	Imprévue ou programmée > 2 jours	Suivie d'une immobilisation > 2 jours	---
Acquisition des gestes 1^{er} enfant (handicapé visuel uniquement)	✓ 8h au domicile	---	---	---	---	---	---
Professeur de locomotion	---	✓ 8 h	✓ 8 h	---	---	---	---
Prise en charge du chien guide ou du chien d'assistance	✓ 30 jours (300€ max)	---	---	✓ 30 jours (300€ max)	✓ 30 jours (300€ max)	✓ 30 jours (300€ max)	✓ 30 jours (300€ max)
Conditions	---	---	---	Imprévue > 24h	Imprévue > 24h	---	---
Aide aux démarches administratives (handicap visuel uniquement)	---	---	---	✓ 8 h	✓ 8 h	---	---
Accompagnement à un examen médical (handicapé moteur uniquement)	---	---	---	✓ Jusqu'à 2 transports AR	✓ Jusqu'à 2 transports AR	---	---

POUR TOUT ADHÉRENT SOURD ET MALENTENDANT

	Dès la souscription	Hospitalisation	Séjour en maternité	Consultation et échographie liées à une grossesse
		Hospitalisation imprévue ou programmée de >24H		
Prise de rendez-vous avec un médecin ou tout intervenant médical ou paramédical	✓ Illimité	---	---	---
Interprète en langue des signes française	---	✓ 8h	✓ 8h	✓ 8h

FAIRE FACE À UN DÉCÈS ET ACCOMPAGNER DANS LES DÉMARCHES

	Décès à plus de 50 kms du domicile en France	Décès en France
Aide à domicile	---	✓ 6h par jour pendant 15 jours
Prise en charge des animaux domestiques	---	✓ 30 jours (300€ max)
Services de proximité : coiffure à domicile, pédicure à domicile, portage des repas, livraison des courses, portage d'espèces.	---	✓ 1 fois
Prise en charge des enfants (de moins de 16 ans) ou enfants handicapés (sans limite d'âge) : déplacement d'un proche au domicile, transfert des enfants auprès d'un proche	---	✓ 1 billet AR (+accompagnateur dans le cas d'un transfert chez d'un proche)
Prise en charge des enfants (de moins de 16 ans) ou enfants handicapés (sans limite d'âge) : garde des enfants par un prestataire	---	✓ 8h par jour sur 5 jours
Conduite à l'école et retour au domicile des enfants	---	✓ AR par jour sur 5 jours
Prise en charge des ascendants : déplacement d'un proche au domicile, transfert des ascendants chez un proche	---	✓ 1 billet AR
Prise en charge des ascendants : garde des ascendants à leur domicile	---	✓ 8h par jour sur 5 jours
Rapatriement de corps	✓ 1 transport (3000€ max)	---
Déplacement d'un proche sur le lieu du décès	✓ 1 AR + 5 nuits max	---
Retour des accompagnateurs	✓ 1 transport	---
Aide aux démarches	---	✓ 1 transport taxi AR
Mise en relation avec un prestataire funéraire	---	✓ 1 mise en relation
Avance de fonds	---	✓ 3 050€ max
Enregistrement et respect des volontés	---	✓ Dès souscription, 1 enregistrement
Restitution des dernières volontés	---	✓ 1 restitution

ÊTRE SOUTENU LORS D'UN ÉVÈNEMENT TRAUMATISANT (Soutien psychologique)

En cas d'évènements ressentis comme traumatisants (décès d'un proche, accident, maladie, handicap, difficultés professionnelles, risques psychosociaux, difficultés scolaires, conduite à risques,...)	✓ 5 entretiens téléphoniques ou 3 en face à face	
En cas d'évènements au sein de l'entreprise (agression, suicide, accident sur le lieu de travail, ...)	✓ A la demande de l'entreprise	✓ Sur site , 1 journée/semaine sur 3 semaines max

ÊTRE ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN (Informations et conseils téléphoniques)

Conseil social	✓ Dès la souscription Accès illimité	---
Informations juridiques (famille, santé, droit du travail, retraite, dépendance, succession, fiscalité, administration, justice, vacances à l'étranger,...)	✓ Dès la souscription Accès illimité	---
Conseil médical	✓ Dès la souscription Accès illimité	---
Mise en relation avec un prestataire de service à domicile	✓ Dès la souscription Accès illimité	---

ASSISTANCE AIDE AUX AIDANTS

FACILITER LE QUOTIDIEN DE L'AIDANT, PÉRENNISER LA RELATION AIDANT-AIDÉ

Accompagnement digital "soutien aidant" : informations et conseils digitaux pour accompagner le couple aidant-aidé dans son quotidien (formation de l'aidant, accompagnement financier, aménagement du domicile,...). Le bénéficiaire a également la possibilité de poser jusqu'à 5 questions par an (échange par mails) à un expert sur toutes les thématiques liées à la dépendance.

	Maintien au domicile de l'aidé	Hospitalisation de l'aidant	Immobilisation de l'aidant	Besoin de répit de l'aidant	Décès de l'aidé
Conditions	Survenance ou aggravation de la perte d'autonomie	Hospitalisation imprévue > 24h ou programmée > 24h	Immobilisation imprévue > 2 jours ou programmée > 2 jours	---	---
Téléassistance	✓ 6 mois d'abonnement	---	---	---	---
Nutrition prévention santé	✓ 5 appels max	---	---	---	---
Bilan mobilité	✓ 1 bilan	---	---	---	---
Bilan social	---	✓ 1 bilan	✓ 1 bilan	✓ 1 bilan	---
Accompagnement à l'entrée en établissement	---	✓ 300€ max	✓ 300€ max	✓ 300€ max	---
Aide à domicile	---	✓ 15 h / 15 jours	✓ 15 h / 15 jours	---	---
Services de proximité : coiffure à domicile, pédicure à domicile, portage des repas, livraison des courses, portage d'espèces	---	✓ 1 fois	✓ 1 fois	---	---
Conditions	---	Hospitalisation imprévue ou programmée > 4 jours	---	---	---
Garde de nuit de l'aidé	---	✓ 2 nuits	---	✓ 2 nuits	---
Bilan situationnel au domicile par un ergothérapeute	---	✓ 1 bilan	---	---	---
Enveloppe de services : Auxiliaire de vie, aide-ménagère, présence d'un proche au domicile de l'aidé, transfert de l'aidé chez un proche, livraison de médicaments, portage de repas, livraison de courses, coiffure à domicile, portage d'espèces	---	---	---	✓ 300€ max	---
Garde de jour de l'aidé	---	---	---	✓ 12h sur 12 mois	---
Accompagnement budgétaire	---	---	---	---	✓ 6 entretiens téléphoniques max
Réactivation des liens sociaux	---	---	---	---	✓ 50€ par an

ASSISTANCE DÉPLACEMENT

REPENDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS EN CAS EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE EN DÉPLACEMENT À PLUS DE 50KM DU DOMICILE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE OU OUTRE-MER

	Hospitalisation imprévue	Immobilisation imprévue
Conditions	> 5 jours lors d'un déplacement	---
Voyage aller-retour d'un proche	✓	---
Conditions	Hospitalisation imprévue lors d'un déplacement France Métro + DROM	Immobilisation imprévue lors d'un déplacement France Métro + DROM
Rapatriement médical	✓	✓



Cette note d'information constitue un résumé des garanties délivrées par AÉSIO Assistance. Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information. Les garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632, soumise au contrôle de l'ACPR - 61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.

aesio.fr



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Document non contractuel à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimeur : L'Artesienne, ZI de l'Alouette, BP99 - 62800 LIEVIN
Crédit photos : Thinkstock. 22-001-022

